

Ligne d'interconnexion Hertel-New York

Rapport de caractérisation des friches impactées

Février 2023

Ligne d'interconnexion Hertel-New York

Rapport de caractérisation des friches impactées

60687123

Février 2023


© AECOM Tous droits réservés.

Ce document est la propriété d'AECOM ou de ses filiales. Il y est fait état du savoir-faire de la firme, de son personnel, de sa méthodologie ainsi que du coût de ses services. Les concurrents d'AECOM pourraient y découvrir des informations d'ordre personnel et des renseignements techniques, industriels et financiers susceptibles de leur procurer un avantage appréciable et, par le fait même, de causer à AECOM un tort irréparable.

AECOM considère que ce document, même en partie, ne peut être divulgué, que ce soit en vertu des dispositions des lois sur l'accès à l'information applicables ou de toute autre loi, excepté au personnel du destinataire pour usage officiel dans l'exercice de ses fonctions.

Signatures

Rapport préparé par :  Le 20 février 2023
Amélie Morneau, M.Sc., Biologiste

 Le 20 février 2023
Marie-Ève Bellavance, M. Sc. Biologiste

Rapport vérifié par :  Le 20 février 2023
Julie Maheu, M. Sc., Biologiste
Directrice de projet

Le présent rapport a été préparé à la demande d'Hydro-Québec, dans le contexte déterminé par les termes spécifiques du mandat accordé à AECOM par Hydro-Québec et selon l'entente intervenue entre les deux parties. Aucune copie en tout ou en partie de ce rapport ne peut être réalisée par un tiers sans le consentement explicite d'Hydro-Québec.

Référence pour fins de citation :

AECOM. 2023. *Ligne d'interconnexion Hertel-New York. Rapport de caractérisation des friches impactées. 15 p. + annexe.*

Mots clés : Interconnexion Hertel-New York, Inventaires de terrain, Fiches

Équipe de réalisation

Hydro-Québec

800, boul. de Maisonneuve Est, 23^e étage, Montréal, Qc, H2L 4M8

Conseillère expertise environnementale – Faune terrestre, végétation et milieux humides

Amélie Drolet

AECOM

85, rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal, QC, H2X 3P4

Directrice de projet (révision)

Julie Maheu, biologiste, M. Sc.

Rédaction

Marie-Ève Bellavance, biologiste responsable des EFMVS, des EFEE et de la faune, M. Sc.

Amélie Morneault, biologiste, M. Sc.

Travaux de terrain

Sébastien Bouliane, technicien

Frédéric Leclerc, technicien

Cartographie

Caroline Richard, cartographe, M. Sc.

Édition

Josée Moreau, adjointe de projet

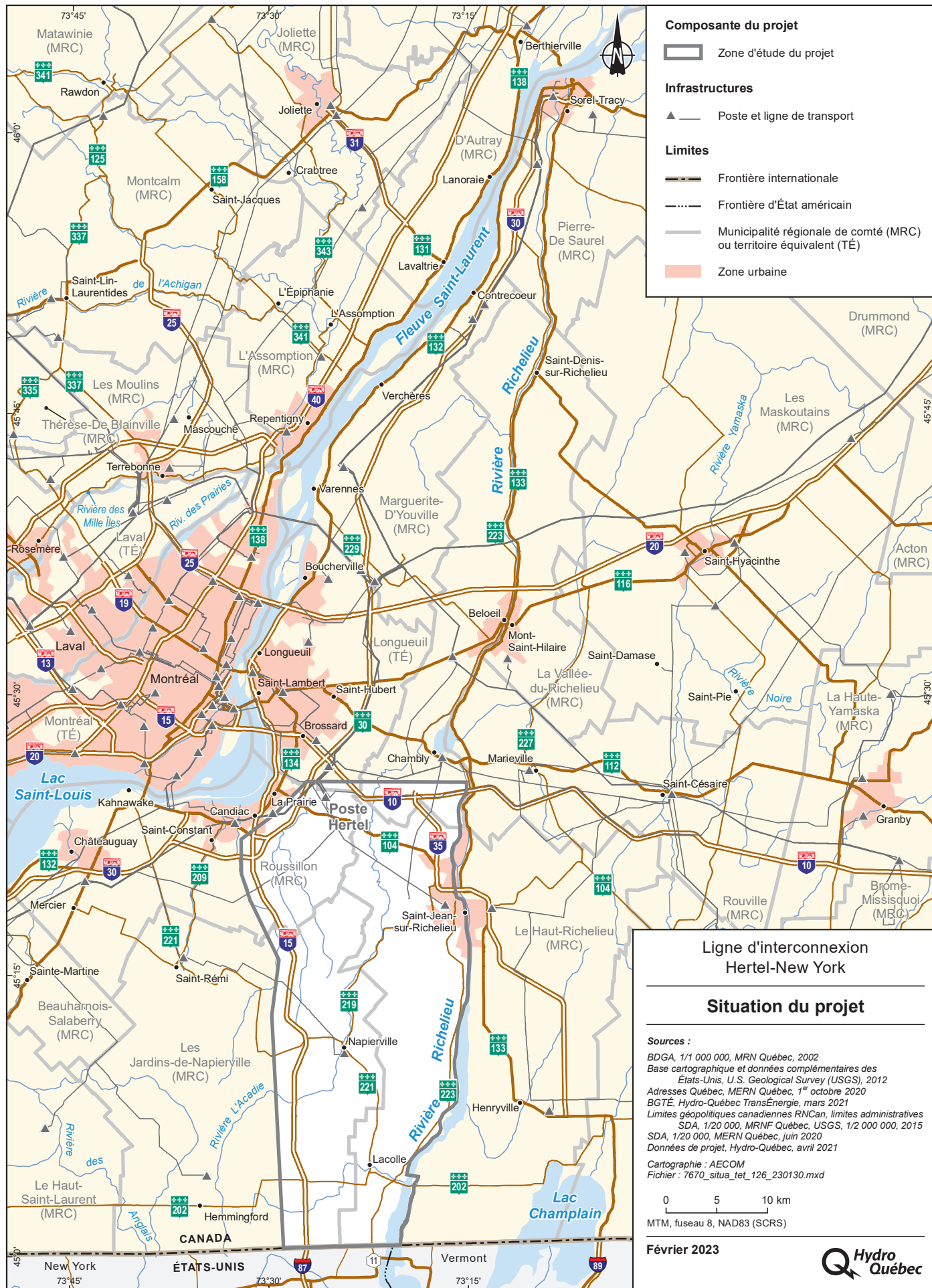


Table des matières

1	Introduction.....	1
2	Méthode.....	3
3	Résultats.....	7
4	Impacts sur le milieu	15

Liste des cartes

Carte 1	Situation de projet.....	v
Carte 2	Zone d'étude.....	5
Carte 3	Friche A au nord du poste Hertel.....	11
Carte 4	Friche B à l'intersection de la route 202 et du rang Saint-Georges.....	13

Liste des photos

Photo 1	Station V071 réalisée dans la friche au nord du poste Hertel	7
Photo 2	Station V197 réalisée dans la friche au nord du poste Hertel	8
Photo 3	Station V199 réalisée dans la friche à l'intersection de la route 202 et du rang Saint-Georges	8
Photo 4	Friche du côté est du rang Saint-Georges dont la superficie impactée correspond à l'emprise fauchée à droite du fossé de la route.....	9

Liste des annexes

Annexe A	Fiches d'inventaire de végétation des friches impactées
----------	---

1 Introduction

Le projet de la ligne d'interconnexion Hertel-New York vise à fournir de l'énergie propre et renouvelable à la ville de New York. La ligne construite en territoire québécois sera raccordée à la ligne du projet Champlain Hudson Power Express (CHPE), du promoteur Transmission Developers Inc. (TDI). Aux États-Unis, cette ligne souterraine et sous-marine est d'une longueur d'environ 545 km. Selon l'analyse de la New York State Energy Research & Development Authority (NYSERDA), le projet permettra de réduire les émissions de CO₂ de 37 millions de tonnes dans l'État de New York.

Au Québec, le projet consiste à construire une ligne de 57,7 km (56,1 km de ligne souterraine et 1,6 km de ligne sous-marine). Cette ligne à courant continu, d'une tension de 400 kV, reliera le poste Hertel, situé à La Prairie, en Montérégie, à un point d'interconnexion dans la rivière Richelieu, à la frontière canado-américaine.

Afin d'alimenter la ligne à 400 kV projetée, l'ajout d'un convertisseur de courant alternatif à courant continu d'une capacité légèrement supérieure à 1 250 MW sera requis au poste Hertel. Cet ajout nécessite un agrandissement du poste actuel, à l'intérieur des limites de la propriété d'Hydro-Québec.

Dans le cadre des travaux de construction de la ligne qui devront être réalisés, les friches sont parmi les milieux naturels traversés par le tracé. Ces milieux constituent des habitats fauniques importants et sont généralement composés d'herbacées, d'espèces de champs et de première succession¹. À la suite du dépôt de l'étude d'impact en février 2022 lors de l'analyse de recevabilité, deux questions (QC-3 et QC2-1) portaient sur ce type d'habitat. Pour répondre aux questions du MELCC (maintenant MELCCFP), Hydro-Québec s'est engagée à caractériser sommairement à l'été 2022 les strates herbacées, arbustives et arborescentes des friches affectées par les travaux et à produire un rapport de caractérisation. Pour ce faire, Hydro-Québec a mandaté AECOM pour réaliser cette caractérisation complémentaire.

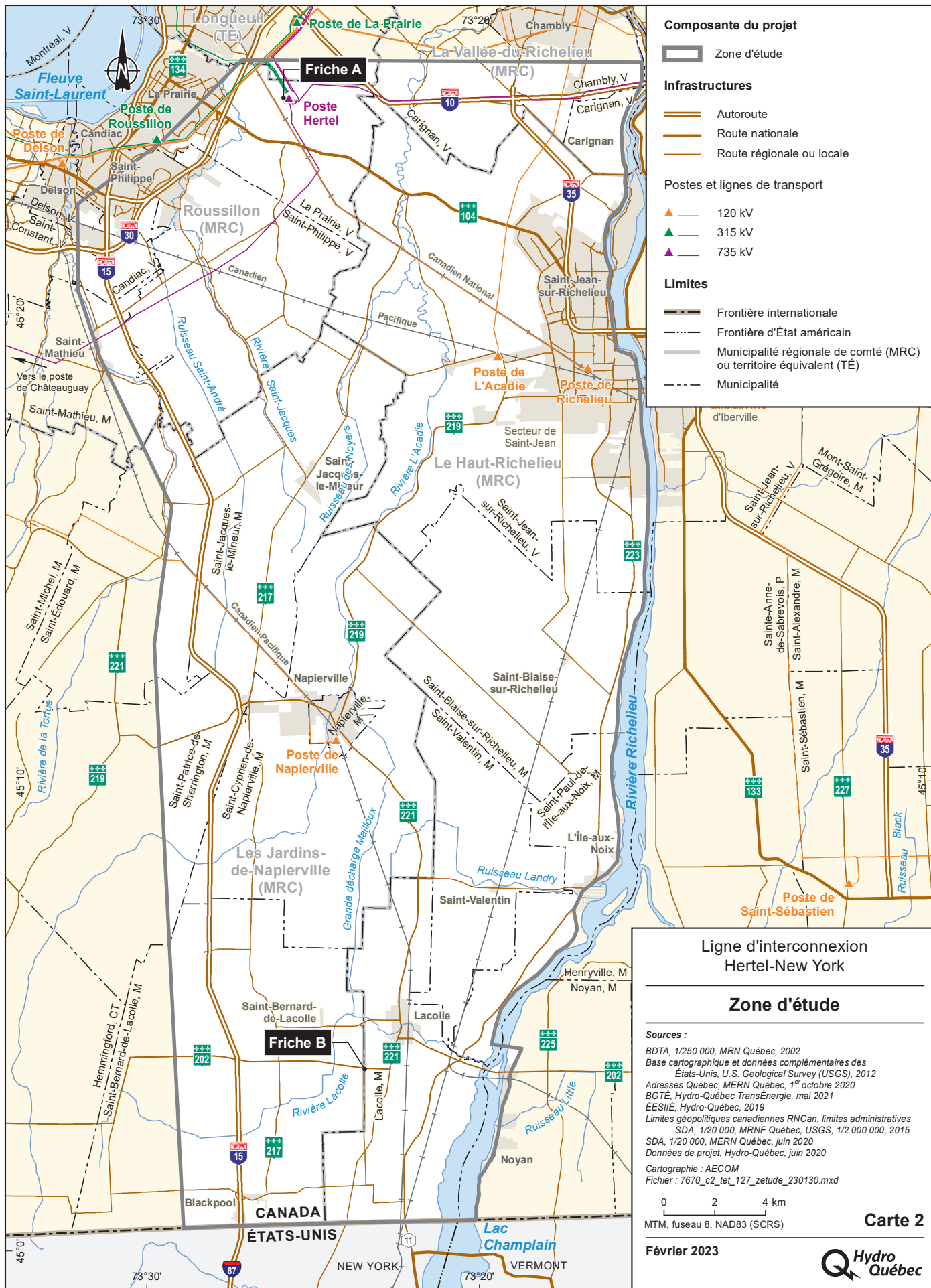
Afin de répondre à l'engagement d'Hydro-Québec, le présent rapport présente l'ensemble des résultats des inventaires portant sur les friches impactées dans le cadre du projet ainsi que les impacts du projet sur cette composante.

¹ Il est à noter que la définition de friche dans ce rapport inclut des portions herbacées sans végétation ligneuse et ne correspond pas exactement à celle de l'étude forestière qui inclut seulement des superficies qui doivent être déboisées.

2 Méthode

L'approche méthodologique utilisée pour la caractérisation des friches consistait à consulter les bases de données existantes portant sur le type de végétation dominante, les milieux humides et hydriques connus et le relief. Une cartographie détaillée des différents types de milieux a ensuite été réalisée par photo-interprétation à l'intérieur d'une bande de 200 m de largeur, centrée sur le tracé de la ligne projetée (100 m de part et d'autre). La photo-interprétation a été réalisée à l'aide de photographies aériennes 3D et des produits dérivés du LiDAR du MFFP dont le modèle numérique de terrain (MNT) et le modèle numérique de terrain relief ombré (hillshade). Selon la photo-interprétation, trois friches étaient situées dans l'emprise de la ligne et pouvaient être affectées par les travaux de construction de la ligne souterraine. La première est située au nord du poste Hertel (friche A, carte 2) et deux autres dans la portion sud du tracé, situées de part et d'autre de l'intersection de la route 202 et du rang Saint-Georges (friche B, carte 2).

Une visite terrain a été réalisée le 10 août 2022 afin de décrire les strates herbacées, arbustives et arborescentes de ces friches. D'autres caractéristiques ont été notées en même temps en lien avec les sols, l'hydrologie et la topographie. Cette visite a permis de valider et compléter la caractérisation de la friche au nord du poste Hertel réalisée le 3 juin 2021 et à réaliser la caractérisation des deux friches potentielles situées à l'intersection de la route 202 et du rang Saint-Georges.



3 Résultats

Friche A

Au nord du poste Hertel, la friche A (stations V071 et V197, photos 1 et 2, carte 3) est caractérisée par une strate arborescente composée de quelques peupliers faux-tremble (*Populus tremuloides*) matures. Dans la strate arbustive, on trouve de jeunes spécimens de frêne rouge (*Fraxinus pennsylvanica*) et de peuplier faux-tremble ainsi que de la spirée à larges feuilles (*Spiraea alba* var. *latifolia*) et du cornouiller à grappes (*Cornus racemosa*). La strate herbacée est largement dominée par la verge d'or rugueuse (*Solidago rugosa* subsp. *rugosa* var. *rugosa*) et la verge d'or du Canada (*Solidago canadensis* var. *canadensis*). Parmi les autres herbacées présentes, on trouve la valériane officinale (*Valeriana officinalis*) et le panais sauvage (*Pastinaca sativa*), deux espèces végétales exotiques envahissantes (EVEE), ainsi que la carotte sauvage (*Daucus carota*), l'asclépiade commune (*Asclepias syriaca*), la vesce jargeau (*Vicia cracca*), le laitron des champs (*Sonchus arvensis*) et des espèces de graminées (*Poa* sp.). Le sol correspond à un loam argileux avec un drainage variant de bon à modérément bon (voir fiche d'inventaire à l'annexe A).



Photo 1 Station V071 réalisée dans la friche au nord du poste Hertel



Photo 2 Station V197 réalisée dans la friche au nord du poste Hertel

Friche B

La friche B (station V199, photo 3, carte 4) située du côté ouest du rang Saint-Georges, juste au sud de la route 202, comprend une strate arbustive composée de quelques cornouillers hart-rouges (*Cornus sericea*) et de jeunes frênes blancs (*Fraxinus americana*). L'alpiste roseau (*Phalaris arundinacea* var. *arundinacea*), une EVEC, occupe 60% de la superficie et est accompagné de verge d'or rugueuse, de panais sauvage (une EVEC) et de laiteron des champs. Le sol de cette friche correspond à un loam argileux bien drainé.



Photo 3 Station V199 réalisée dans la friche à l'intersection de la route 202 et du rang Saint-Georges

Du côté est du rang Saint-Georges, au sud de la route 202, une friche est présente, mais la visite effectuée en 2022 a permis de déterminer que la partie impactée par les travaux correspond plutôt à un environnement de bord de route et non à une friche (photo 4, carte 4). Aucune caractérisation n'a donc été réalisée à cet endroit puisque la portion impactée est fauchée et située entre le fossé et le bord de la route.

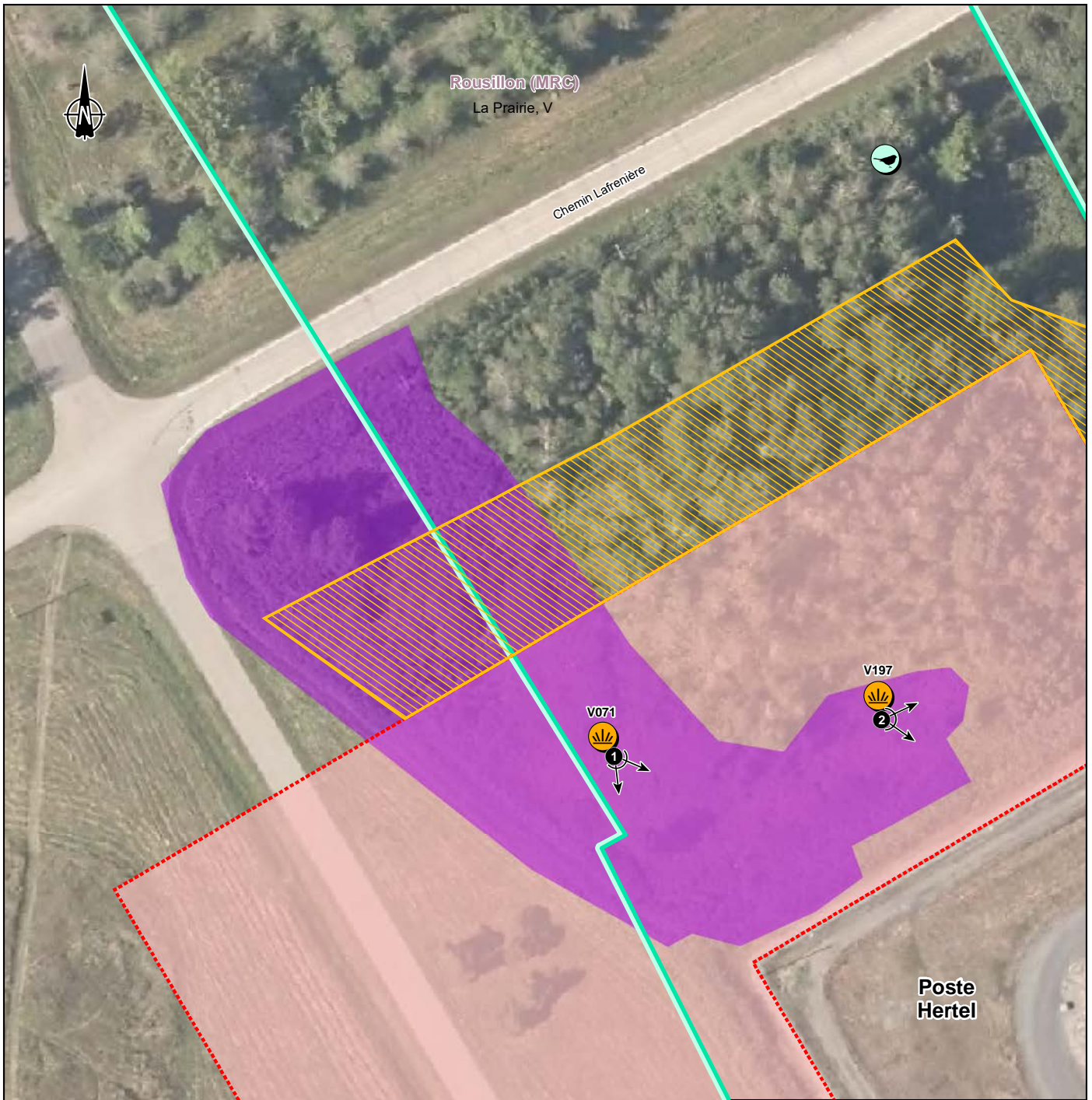


Photo 4 Friche du côté est du rang Saint-Georges dont la superficie impactée correspond à l'emprise fauchée à droite du fossé de la route

Espèces en situation précaire dans les friches A et B

Aucune espèce végétale menacée, vulnérable ou susceptible d'être ainsi désignée (EVMVS) n'a été relevée lors de la visite de caractérisation des friches en 2022. De plus, aucune EVMVS n'avait été observée dans les friches lors de l'inventaire réalisé en 2021 par M. Frédéric Coursol, botaniste expert.

Les friches ont été identifiées, en tout ou en partie, comme des habitats potentiels d'oiseaux champêtres. D'ailleurs, deux espèces d'oiseaux champêtres désignées en situation précaire au Canada ont été entendues dans la friche A, au nord du poste Hertel, soit le goglu des prés (*Dolichonyx oryzivorus*) et le pioui de l'Est (*Contopus virens*), respectivement désignées menacée et préoccupante.



Végétation

-  Station d'inventaire
-  Friche inventoriée
-  Photographie (voir chapitre 3 du rapport)

Faune aviaire

-  Observation d'oiseaux chanteurs (visuelle ou par écoute)
-  Habitat potentiel d'oiseaux champêtres

Composantes du projet

-  Agrandissement du poste
-  Déboisement

Ligne d'interconnexion
Hertel-New York

Friche A au nord du poste Hertel

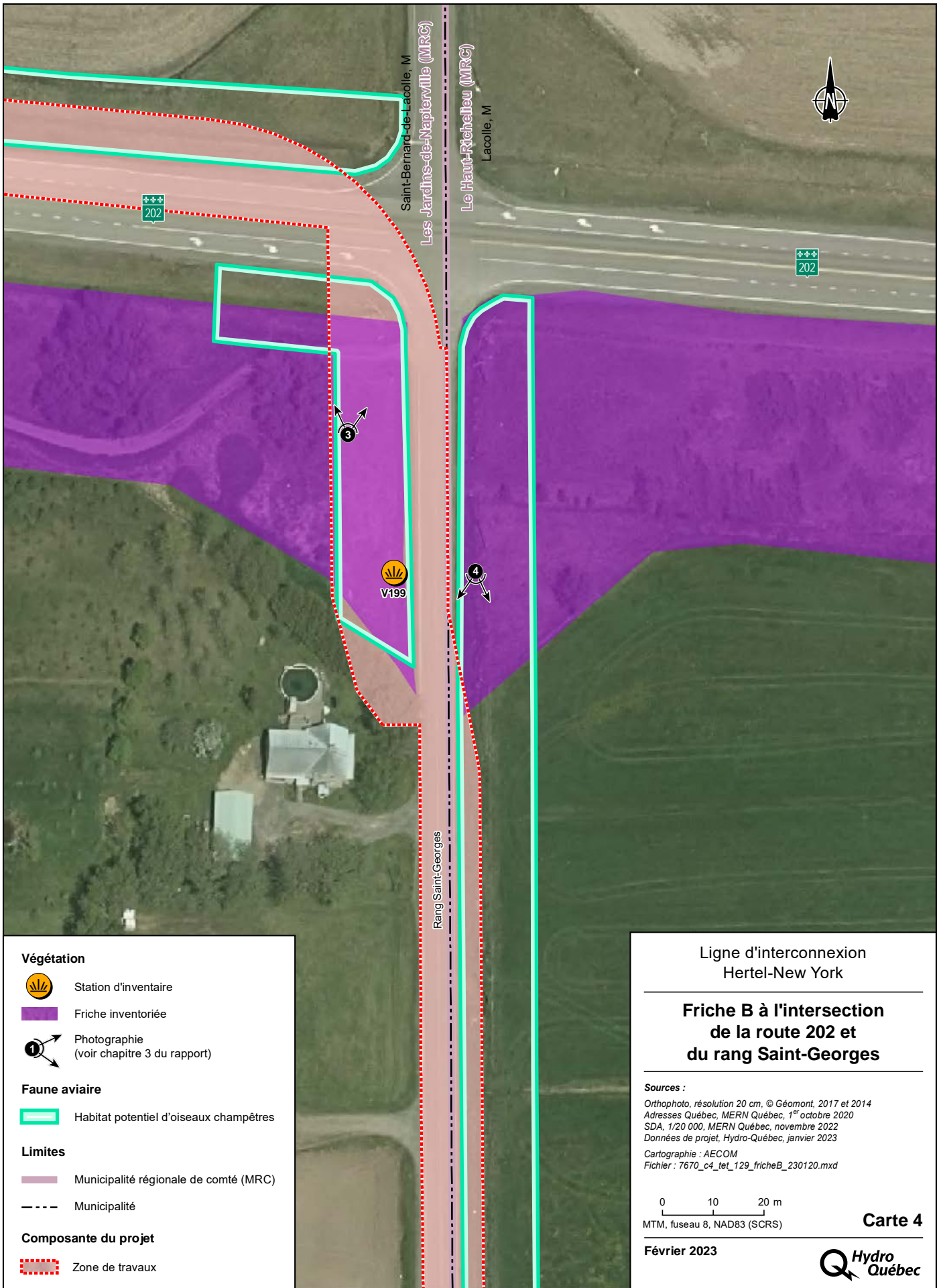
Sources :
 Orthophoto, résolution 25 cm, © Communauté métropolitaine de Montréal, 2019
 Adresses Québec, MERN Québec, 1^{er} octobre 2020
 SDA, 1/20 000, MERN Québec, juin 2020
 Données de projet, Hydro-Québec, janvier 2023
 Cartographie : AECOM
 Fichier : 7670_c3_tet_128_fricheA_230220.mxd

0 10 20 m
 MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 3

Février 2023





4 Impacts sur le milieu

Impacts prévus pendant la construction et mesures d'atténuation

La mise en place des aires de travail, le débroussaillage, l'abattage manuel d'arbres, l'excavation et le terrassement constituent les principales sources d'impact prévues sur les friches en phase construction. Le principal impact appréhendé est attribuable au retrait et à l'altération du couvert végétal associé à ces milieux.

La friche adjacente au poste Hertel subira un empiétement permanent de 0,43 ha dans le cadre des travaux d'agrandissement du poste (la superficie de friche perdue est celle comprise dans la zone d'agrandissement et dans la zone de déboisement illustrée sur la carte 3). Une seconde friche, située à l'intersection de la route 202 et du rang Saint-Georges, subira un empiétement temporaire de 0,09 ha lors de l'aménagement des aires de travail et de la construction de la canalisation souterraine de la ligne. Lors de la remise en état des aires de travail, le couvert herbacé de cette friche pourra se régénérer.

Les friches servent d'habitats à diverses espèces floristiques et fauniques. Elles sont, entre autres, utilisées par certaines espèces d'oiseaux, de couleuvres, de mammifères, d'insectes (p. ex. monarque), etc. Ces friches peuvent être utilisées par des espèces en situation précaire et présentent un potentiel de nidification pour les oiseaux champêtres comme le goglu des prés, l'hirondelle rustique et le pioui de l'Est.

Bien que la friche A au nord du poste soit partiellement détruite, des habitats de remplacement pour la faune, dont les oiseaux champêtres, sont présents à proximité. La mesure d'atténuation particulière suivante sera mise en œuvre pour éviter un impact sur les oiseaux champêtres :

- Réaliser les travaux de déboisement et de défrichage pendant les périodes recommandées (fin août à la mi-avril) pour les travaux dans les habitats propices à la nidification des oiseaux migrateurs.

La friche B à l'intersection du rang Saint-Georges et de la route 202 ne sera affectée que temporairement par les aires de travail et l'excavation pour la canalisation souterraine et la chambre de jonction. Les mesures d'atténuation particulières s'appliquant à cette friche sont :

- Effectuer l'aménagement de l'aire de travail entre la fin août et la mi-avril pour éviter la période de nidification des oiseaux migrateurs.
- Là où il est nécessaire de retirer le sol, enlever, ségréguer et entreposer la terre végétale et minérale séparément. Remettre les sols en place dans le même ordre stratigraphique que celui dans lequel ils ont été enlevés.
- Lors de la remise en état des lieux, procéder dans les plus brefs délais à l'ensemencement des surfaces mises à nu avec des mélanges adaptés aux conditions du milieu et exemptes d'espèces végétales exotiques envahissantes.

Impacts prévus pendant l'exploitation

Aucun impact n'est prévu sur les friches pendant la phase exploitation de la ligne.

Évaluation de l'impact résiduel

L'agrandissement du poste entraînera la perte permanente d'une partie de la friche A d'environ 0,43 ha. Cette perte est de faible ampleur et la faune qui fréquentait ce milieu pourra trouver des habitats similaires à proximité. Ainsi, l'impact est jugé d'intensité faible. L'étendue de l'impact est ponctuelle puisqu'elle est restreinte à une petite portion de la propriété d'Hydro-Québec. Sa durée est longue, la perte étant permanente et irréversible. L'importance de l'impact résiduel est donc jugée mineure.

Annexe A
Fiches d'inventaire de végétation
des friches impactées

Identification

No. de station: V071

Identifiant du milieu:

Évaluateur: SB

Date: 2021-06-03

Section 2A: Description générale de la station

Contexte: Terrestre
 Situation: Terrain plat
 Présence de dépressions: Non
 Forme du terrain: Régulier
 Ratio dépressions/
 monticules (%):

Photos :



Section 2B: Perturbations

La végétation est-elle perturbée? Oui
 Les sols sont-ils perturbés? Oui
 L'hydrologie est-elle perturbée? Oui
 Est-ce un milieu anthropique? Oui
 Affecté par un barrage de castor? Non

Type et description de la perturbation:

Friche agricole?

Section 3A: Hydrologie

Eau libre de surface: Non
 Origine du lien hydrologique: Fossé
 Type de lien hydrologique: En bordure d'un cours d'eau/plan d'eau (à l'extérieur de la LHE)

Section 3B: Indicateurs primaires et second

Indicateurs primaires : Aucun
 Indicateurs secondaires: Aucun

Identification

No. de station: V071 Identifiant du milieu:
 Évaluateur: SB Date: 2021-06-03

Section 4: Sols

Réalisation d'un profil de sol: Partiel
 Épaisseur organique (cm): 0
 Profondeur de la nappe (cm):
 Épaisseur de sol rédoxique (cm): 0
 Épaisseur de sol réductique (cm): 0
 Classe de drainage: 2
 Cas complexes: Sans objet
 Drainage oblique interne: Non
 Type de dépôt tourbeux:
 Pourcentage de sol à nu (%): 0
 Profondeur du roc (cm):

Horizons du sol:

Mouchetures

Profondeur:	Texture:	Couleur matrice:	Présence	Couleur	Abondance	Dimension	Contraste
0-50	loam argileux		non				

Section 5: Végétation

Strate	Espèce	Espèce dominante	% recouvrement (absolu)	% recouvrement (relatif)	Statut hydrique	Statut particulier
Arbuste	Cornus racemosa Lamarck	oui	10	67	NI	
Arbuste	Populus tremuloides Michaux	oui	3	20	NI	
Arbuste	Spiraea alba var. latifolia (Aiton) Dippel	non	2	13		
Herbacée	Poaceae	non	10	11		
Herbacée	Solidago canadensis Linnaeus var. canadensis	oui	60	64	NI	
Herbacée	Pastinaca sativa Linnaeus	non	5	5		EEE
Herbacée	Sonchus arvensis Linnaeus subsp. arvensis	non	1	1		
Herbacée	Valeriana officinalis Linnaeus	non	10	11		EEE
Herbacée	Daucus carota Linnaeus	non	5	5		
Herbacée	Asclepias syriaca Linnaeus	non	3	3		

Identification

No. de station:	V071	Identifiant du milieu:	
Évaluateur:	SB	Date:	2021-06-03

Présence d'espèces exotiques envahissantes (EEE): Oui

Liste des EEE présentes dans la station: Valeriana officinalis Linnaeus, Pastinaca sativa Linnaeus

Liste des EMVS présentes dans la station:

Synthèse

La végétation est-elle dominée par les espèce hydrophytes?	Non	
Végétation typique des MH?	Non	Type de milieu terrestre:
Test d'indicateurs hydrologiques positif	Non	Perturbé / anthropique
Présence d'un sol hydromorphe?	Non	
Est-ce une tourbière?	Non	
Cette station est-elle un MH?	Non	

Faune

Indice de présence/d'utilisation faunique? Non

Habitat du poisson: Sans objet

Identification

No. de station: **V197**

Évaluateur: **SB**

Identifiant du milieu:

Date: **2022-05-30**

Section 2A: Description générale de la station

Contexte: Terrestre
Situation: Terrain plat
Présence de dépressions: Non
Forme du terrain: Régulier
Ratio dépressions/monticules (%):



Section 2B: Perturbations

La végétation est-elle perturbée? Non
Les sols sont-ils perturbés? Non
L'hydrologie est-elle perturbée? Non
Est-ce un milieu anthropique? Non
Affecté par un barrage de castor? Non

Section 3A: Hydrologie

Eau libre de surface: Non
Origine du lien hydrologique: Fossé
Type de lien hydrologique: En bordure d'un cours d'eau/plan d'eau (à l'extérieur de la LDL)

Section 3B: Indicateurs primaires et secondaires

Indicateurs primaires : Aucun
Indicateurs secondaires: Aucun

Identification

No. de station: **V197**

Identifiant du milieu:

Évaluateur: **SB**

Date: **2022-05-30**

Section 4: Sols

Réalisation d'un profil de sol: Partiel
 Épaisseur organique (cm): 0
 Profondeur de la nappe (cm):
 Épaisseur de sol rédoxique (cm): 0
 Épaisseur de sol réductique (cm): 0
 Classe de drainage: 3
 Cas complexes: Sans objet
 Drainage oblique interne: Non
 Type de dépôt tourbeux:
 Pourcentage de sol à nu (%): 0
 Profondeur du roc (cm):



Horizons du sol

Profondeur: 0-50
Texture: loam argileux
Couleur matrice: 10YR 4/2

Mouchetures

Présence	Couleur	Abondance	Dimension	Contraste
oui	10YR 4/6	peu	petites	distinct

Section 5: Végétation

Strate	Espèce	Espèce dominante	% recouvrement (absolu)	% recouvrement (relatif)	Statut hydrique	Statut particulier
Arbre	Populus tremuloides Michaux		5		NI	
Arbuste	Populus tremuloides Michaux		5		NI	
Arbuste	Spiraea alba var. latifolia (Aiton) Dippel		2		NI	
Arbuste	Fraxinus pennsylvanica Marshall		1		FACH	
Herbacée	Solidago rugosa Miller subsp. rugosa var. rugosa	oui	75	69	NI	
Herbacée	Poaceae	non	15	14	-	
Herbacée	Valeriana officinalis Linnaeus	non	10	9	NI	EEE
Herbacée	Vicia cracca Linnaeus	non	5	5	NI	
Herbacée	Pastinaca sativa Linnaeus	non	3	3	NI	EEE

Identification

No. de station: **V197**

Identifiant du milieu:

Évaluateur: **SB**

Date: **2022-05-30**

Présence d'espèces exotiques envahissantes (EEE): **Oui**

Liste des EEE présentes dans la station: **Valeriana officinalis Linnaeus, Pastinaca sativa Linnaeus**

Liste des EMVS présentes dans la station:

Synthèse

La végétation est-elle dominée par les espèces hygrophiles? **Non**

La végétation présente au moins 10 % de recouvrement par des espèces OBL? **Non**

Végétation typique des MH? **Non**

Test d'indicateurs hydrologiques positif? **Non**

Présence d'un sol hydromorphe? **Non**

Est-ce une tourbière? **Non**

Cette station est-elle un MH? **Non**

Type de milieu terrestre:

Naturel

Faune

Indice de présence/d'utilisation faunique? **Non**

Habitat du poisson: **Sans objet**

Identification

No. de station: **V199**

Évaluateur: **FL**

Identifiant du milieu:

Date: **2022-08-10**

Section 2A: Description générale de la station

Contexte: Terrestre
 Situation: Terrain plat
 Présence de dépressions: Non
 Forme du terrain: Régulier
 Ratio dépressions/monticules (%):



Section 2B: Perturbations

La végétation est-elle perturbée? Non
 Les sols sont-ils perturbés? Non
 L'hydrologie est-elle perturbée? Non
 Est-ce un milieu anthropique? Oui
 Affecté par un barrage de castor? Non

Type et description de la perturbation:
 Friche herbacée en bordure de route

Section 3A: Hydrologie

Eau libre de surface: Non
 Origine du lien hydrologique: Aucun
 Type de lien hydrologique: Aucun

Identification

No. de station: **V199**

Identifiant du milieu:

Évaluateur: **FL**

Date: **2022-08-10**

Section 3B: Indicateurs primaires et secondaires

Indicateurs primaires : **Aucun**

Indicateurs secondaires: **Aucun**

Section 4: Sols

Réalisation d'un profil de sol: **Partiel**
 Épaisseur organique (cm): **0**
 Profondeur de la nappe (cm):
 Épaisseur de sol rédoxique (cm): **0**
 Épaisseur de sol réductique (cm): **0**
 Classe de drainage: **2**
 Cas complexes: **Sans objet**
 Drainage oblique interne: **Non**
 Type de dépôt tourbeux:
 Pourcentage de sol à nu (%): **0**
 Profondeur du roc (cm):



Horizons du sol

Profondeur:	Texture:	Couleur matrice:	Mouchetures				
			Présence	Couleur	Abondance	Dimension	Contraste
0-40	loam argileux		non				

Section 5: Végétation

Strate	Espèce	Espèce dominante	% recouvrement (absolu)	% recouvrement (relatif)	Statut hydrique	Statut particulier
Arbuste	Cornus sericea Linnaeus		5		FACH	
Arbuste	Fraxinus americana Linnaeus		2		NI	
Arbuste	Vitis riparia Michaux		1		FACH	
Herbacée	Phalaris arundinacea Linnaeus var. arundinacea	oui	60	44	FACH	EEE
Herbacée	Solidago rugosa Miller subsp. rugosa var. rugosa	oui	40	30	NI	
Herbacée	Pastinaca sativa Linnaeus	non	20	15	NI	EEE
Herbacée	Vicia cracca Linnaeus	non	10	7	NI	

Identification

No. de station: **V199**

Identifiant du milieu:

Évaluateur: **FL**

Date: **2022-08-10**

Strate	Espèce	Espèce dominante	% recouvrement (absolu)	% recouvrement (relatif)	Statut hydrique	Statut particulier
Herbacée	Sonchus arvensis Linnaeus subsp. arvensis	non	5	4	NI	

Présence d'espèces exotiques envahissantes (EEE): **Oui**

Liste des EEE présentes dans la station: **Phalaris arundinacea Linnaeus var. arundinacea, Pastinaca sativa Linnaeus**

Liste des EMVS présentes dans la station:

Synthèse

La végétation est-elle dominée par les espèce hygrophiles?

Non

La végétation présente au moins 10 % de recouvrement par des espèces OBL?

Non

Végétation typique des MH?

Non

Test d'indicateurs hydrologiques positif?

Non

Présence d'un sol hydromorphe?

Non

Est-ce une tourbière?

Non

Cette station est-elle un MH?

Non

Type de milieu terrestre:

Perturbé / anthropique

Faune

Indice de présence/d'utilisation faunique?

Non

Habitat du poisson:

Non

À propos d'AECOM

Société de services-conseils en infrastructure de renommée mondiale, AECOM exécute des services professionnels tout au long du cycle de vie des projets, de la consultation à la gestion de la construction, en passant par la planification, la conception, l'ingénierie et la gestion de programmes. Dans le cadre de projets dans des secteurs aussi variés que le transport, le bâtiment, l'eau, les nouvelles énergies et l'environnement, nos clients des secteurs public et privé nous font confiance pour résoudre leurs problèmes les plus complexes. Grâce à notre expertise technique et numérique inégalée, à une culture d'équité, de diversité et d'inclusion, et à un engagement en faveur de priorités environnementales, sociales et de gouvernance, nos équipes visent un même but : offrir un monde meilleur. Les services professionnels d'AECOM, une entreprise du *Fortune 500*, ont enregistré des revenus de près de 13,1 milliards de dollars américains durant l'exercice financier 2022.

Découvrez de quelle manière nous transmettons un héritage durable aux générations à venir sur [aecom.com](https://www.aecom.com) et [@AECOM](https://www.instagram.com/aecom).

AECOM
85, rue Sainte-Catherine Ouest
Montréal (Québec) H2X 3P4
Canada
Tél. : 514 287-8500
Télec. : 514 287-8600
[aecom.com](https://www.aecom.com) / [aecom.ca](https://www.aecom.ca)